

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 OCTOBRE 2014**

L'an deux mil quatorze, le 27 octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Laurent GOUPIL, le Maire.

**Étaient présents** : Mr GOUPIL Laurent, Mme DEROUINEAU Christine, Mr EPINEAU Jean-Luc, Mr CUREAU Gilbert, Mme PILET Florence, Mr HAMELIN Fabrice, Mr CHANTEPIE Mickaël, Mr DREUX Patrice, Mme MARIS Corine, Mr RICAUX Damien, Mme PECATTE Charlotte, Mme CHEVEREAU Annette, Mr MIARD Marcel

**Étaient absents excusés** : Mr CHAMBRIER Thomas

Date de convocation, d'affichage et de publication : 20 octobre 2014

Date d'affichage des décisions : 4 novembre 2014

Mr Marcel MIARD a été élu secrétaire de séance.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2014 :**

Le compte-rendu du conseil du 29 septembre 2014 a été adopté à l'unanimité des présents et représentés.

**1<sup>er</sup> OBJET : AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET SAGE DU BASSIN VERSANT DU LOIR**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le dossier était consultable sur le site de la Préfecture et du SAGE. Monsieur le Maire fait une synthèse du rapport de présentation sur le projet SAGE.

L'enquête publique se déroule du 13 octobre au 13 novembre 2014 dans 445 communes sur 7 départements de 3 régions différentes (Pays de la Loire, Centre et Basse-Normandie). Le bassin du Loir s'étend sur une superficie de 7 160 km<sup>2</sup>.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loir dit SAGE est un outil de planification pour une gestion globale et coordonnée de la ressources en eau et des milieux aquatiques. Ce documents vise à trouver un équilibre durable entre les besoins en développement local et la protection des milieux aquatiques à l'échelle du territoire cohérent, le bassin versant.

Ce projet est le fruit d'une démarche d'élaboration concertée impliquant l'ensemble des acteurs locaux réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau. La mise en œuvre de ce projet est prévue pour 6 ans et porte sur 6 enjeux :

- La qualité physico-chimique des eaux
- La qualité des milieux aquatiques
- La préservation des zones humides
- La gestion quantitative des ressources - Inondations
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable
- L'organisation de maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de donner un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, donne un avis favorable à l'enquête publique sur le projet SAGE du bassin versant du Loir.

**2<sup>ème</sup> OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2015**

**- Salle des Fêtes**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose une augmentation des tarifs de 4% arrondi comme suit :

<b>SALLE DES FETES</b>		
	Tarif 2014	Proposition 2015 + 4%
1 Journée	187,00 €	195,00 €
2 Jours	245,00 €	255,00 €
3 Jours	305,00 €	317,00 €
1/2 Journée supplémentaire		91,00 €
Salle des Associations	17,00 €	18,00 €
Vin d'honneur et réunion		63,00 €
<b>Associations du canton</b>		

1/2 journée	61,00 €	<b>64,00 €</b>
1 journée	103,00 €	<b>107,00 €</b>
Forfait nettoyage poubelle		<b>20,00 €</b>
Remplacement thermostatique	80,00 €	<b>80,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs de la Salle des Fêtes comme ci-dessus.

**- Photocopies et Fax**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose de conserver les tarifs comme suit :

<b>TARIF PHOTOCOPIES ET FAX</b>
---------------------------------

	Noir et Blanc	Couleur
A4 Recto	0,10 €	0,50 €
A4 Recto / Verso	0,20 €	1,00 €
A3 Recto	0,20 €	1,00 €
A3 Recto / Verso	0,40 €	2,00 €
Fax (feuille à l'unité)	0,50 €	
Planche étiquettes	1,00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs des photocopies et fax comme ci-dessus.

**- Tarifs divers**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose les tarifs comme suit avec une augmentation de 4% pour la location de l'emplacement des garages et une révision du prix de location du plancher que pour les habitants de la commune :

<b>TARIFS DIVERS</b>
----------------------

	Tarif 2014	Proposition 2015
Garages (location emplacement)	56,00 €	<b>58,00 €</b>
Permanence Coiffeur	25,00 €	<b>25,00 €</b>

	Tarif 2014	Proposition 2015
Tables + 2 tréteaux	1,50 €	<b>3,00 €</b>
2 Bancs	1,00 €	
Stands (Sans bâche)	8,00 €	<b>8,00 €</b>

	Tarif 2014	Proposition 2015
Plancher (uniquement hab commune)	50,00 €	<b>100,00 €</b>
Caution du plancher	200,00 €	<b>300,00 €</b>
gobelets non rendus	1,00 €	<b>1,00 €</b>
clé local poubelle rés. secondaire	8,00 €	<b>8,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs divers comme ci-dessus.

**- Concessions Cimetière**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose une augmentation de 3% arrondi comme suit :

<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>		
	<b>Tarif 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
50 ans	175,00 €	<b>180,00 €</b>
30 ans	138,00 €	<b>142,00 €</b>
Droit de superposition	63,00 €	<b>65,00 €</b>
Cavernes 30 ans	263,00 €	<b>271,00 €</b>
Arrivée d'une urne	25,00 €	<b>26,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs des concessions cimetière comme ci-dessus.

**- Service d'Eau**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose de conserver les tarifs comme suit en vue du rapprochement avec le SAEP de Dollon :

<b>EAU</b>		
	<b>Tarif 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
1 à 100 m3 le m3	0,98 €	<b>0,98 €</b>
101 à 500 m3 le m3	0,78 €	<b>0,78 €</b>
au-dessus de 500 m3 le m3	0,69 €	<b>0,69 €</b>
Abonnement réseau	50,00 €	<b>50,00 €</b>
Enlèvement et repose	67,00 €	<b>67,00 €</b>
Prix réduit (fuite) le m3	0,44 €	<b>0,44 €</b>
Branchement eau	50% du montant du devis	<b>50% du montant du devis</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs du service d'eau comme ci-dessus.

**- Service Assainissement**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose une augmentation de 2% du m3 et de l'abonnement comme suit :

<b>ASSAINISSEMENT</b>		
	<b>Tarif 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
Le m3	1,18 €	<b>1,20 €</b>
Abonnement réseau	35,00 €	<b>36,00 €</b>
Taxe raccordement maison existante	600,00 €	<b>600,00 €</b>
Taxe raccordement terrain nus	1 200,00 €	<b>1 200,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs du service assainissement comme ci-dessus.

## - Amendes

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le lundi 20 octobre dernier et propose de conserver les tarifs comme suit :

AMENDES		
	Tarif 2014	Proposition 2015
Nuitée chenil communal	15,00 €	15,00 €
Amendes de stationnement	17,00 €	17,00 €
Amendes divagation des chiens	15,00 €	15,00 €
Aire de jeux interdit aux chiens	10,00 €	10,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les tarifs des amendes comme ci-dessus.

### 3<sup>ème</sup> OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en accord avec la Perception de Bouloire, il est nécessaire d'admettre en non-valeur la somme de 166.41 € sur le budget de l'eau concernant deux factures (2009 et 2010) d'eau impayées pour une personne décédée en 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, donne son accord pour admettre en non-valeur la somme de 166.41 € sur le budget d'eau.

### Information Délégations données au Maire :

- Signature de devis :
  - ESPACE EMERAUDE DEPUSSAY : un souffleur à feuille pour un montant de 720 € TTC
  - ORANGE : changement de forfait pour les deux portables communaux (cantine et point lecture) passage de 20 € à 10 € par mois
  - CENTRE DE GESTION DE LA SARTHE : Devis pour aide à l'élaboration du Document Unique pour un montant de 1 176 € subventionné à hauteur de 50% et signature de la convention

### Compte-rendu des Commissions :

- Commission Vie Locale :
  - Le petit coudrecélestin est en cours d'élaboration.
- Commission Finances-Cimetière :
  - Cimetière : Prochaine commission le Jeudi 20 novembre 2014 à 20 h 30 pour revoir le règlement du cimetière
  - Finances : La commission s'est réunie le 20 octobre dernier et a fait un point sur les budgets communaux. Une commission aura lieu en décembre pour faire un point sur les projets pour 2015 : Atelier communal, Voirie.
- Commission Voirie :
  - Accessibilité APC-MAIRIE : Le garde-corps sera posé le 28 octobre par l'entreprise DEMAS.
  - Achat du Souffleur à feuille
  - Projet Local pour l'Atelier communal : sera fait en 2015 car possibilité d'avoir une subvention dans le cadre de la Convention de Développement Local.
  - Prochaine commission le Samedi 15 novembre pour faire un tour de la commune afin de voir pour l'élagage et la voirie ainsi que le projet Local de l'Atelier communal
- Commission Bâtiment :
  - Prochaine commission le Samedi 15 novembre pour voir le projet Local de l'atelier communal.

### Compte rendu d'activité et informations diverses

**Bois Sorin** : Le conseil syndical a eu lieu le 22 octobre, le président est inchangé, Guy RENVOISE, le 1<sup>er</sup> vice-président est Laurent GOUPIL et le 2<sup>ème</sup> vice-président est Éric TROCHON du SAEP de Bouloire

**Nuisibles** : Début de la campagne de 6 semaines pour la capture des nuisibles. Le référent pour la commune est Alain CHEVEREAU. Changement à compter de 2015, la campagne sera annuelle.

**Courrier Mr de Cazenove** : Suite à la délibération prise au dernier conseil, Mr de Cazenove a saisi l'association UFC-QUE CHOISIR qui a adressé en mairie un courrier dont le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal. La Mairie a saisi la protection juridique de son assurance pour prendre conseil.

**Subventions** : Deux confirmations suite à la Commission Permanente du Conseil Général de la Sarthe :

- Voirie : subvention de 14 197 €
- Transport Piscine Scolaire : 501 €

**Dué et Narais** : Début de la campagne de nettoyage des Rives à compter du 27 octobre pour la commune.

**Cérémonies du 11 novembre** : Le Programme est le suivant :

10 h 15 Rassemblement devant la Mairie

10 h 30 Messe du Souvenir

11 h 25 Dépôt de gerbe au cimetière

11 h 40 Dépôt de gerbe au monument aux morts à la mairie et allocution de Mr le Maire

12 h 00 Vin d'honneur

12 h 30 Banquet à la salle des fêtes offert aux 70 ans et plus par la Municipalité, avec la participation des ACPG/CATM

## **Questions Diverses**

Prochain Conseil Municipal le Lundi 24 novembre à 20 h 30

Séance levée à 22 H 10

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre

Le Maire, Laurent GOUPIL